



## **1er-Mai: pour le retrait de la loi « retraites » et pour la liberté d'informer**

Plus moyen de se déplacer sans provoquer les huées et les concerts de casseroles. Par leur refus d'écouter et de tirer les conséquences du rejet absolu que suscite leur loi sur la retraite, le président de la République, la première ministre et le gouvernement sont de plus en plus discrédités et isolés.

A peine la loi sur les retraites validée par le Conseil constitutionnel - qui, en ne censurant que des dispositions annexes, n'a pas tenu compte des nombreux arguments déposés par les organisations syndicales -, Emmanuel Macron l'a promulguée la nuit suivante. Sa loi ayant été partiellement censurée, l'article 10 de la Constitution lui permettait pourtant de redéposer son texte dans son intégralité devant le Parlement.

Quelques jours plus tard, son allocution télévisée s'est résumée à une piteuse tentative de faire diversion, en ressortant une série d'annonces recuites, mais confirmant qu'il n'entendait en rien modifier sa politique.

Depuis, la mobilisation se poursuit et l'intersyndicale souligne qu'en « s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et [qu']il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du pays ».

Comme l'intersyndicale nationale interprofessionnelle, les syndicats de journalistes - SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes et SGJ-FO - appellent « à faire du 1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination ».

Notre mot d'ordre reste le retrait car repousser l'âge de départ à la retraite et allonger la durée de cotisation signifierait encore plus d'injustices pour notre profession, déjà fortement précarisée, uberisée et soumise à une dégradation continue des conditions de travail. Cette réforme pèserait particulièrement sur les femmes, les plus précaires et les seniors.

Dans notre profession, la côte d'alerte est déjà atteinte : la pige, les CDD, voire les stages, explosent, tandis que se multiplient les rachats d'entreprises de presse couplés à des suppressions de postes massives. Les salaires stagnent malgré l'inflation galopante, nos employeurs refusant toujours les augmentations qui permettraient de préserver notre pouvoir d'achat.

Le 1er-Mai, journée internationaliste s'il en est, sera également l'occasion pour les quatre syndicats

représentatifs de journalistes de dénoncer les graves méfaits subis dans le monde par les journalistes dans leur mission d'informer. En France, chaque jour, des journalistes sont empêchés par les forces de l'ordre d'exercer leur mission d'informer, en particulier lorsqu'ils couvrent des manifestations : entraves, coups, arrestations arbitraires...

Ailleurs dans le monde, la liberté d'informer et d'être informé se porte mal, depuis les réquisitions de peines de prison à l'encontre de journalistes biélorusses, jusqu'aux arrestations de journalistes en Russie, au Sénégal ou en Iran, en passant par le cas de Julian Assange, qui croupit depuis des années dans la prison-forteresse de Belmarsh, en Grande-Bretagne.

Mais le 1er-Mai, fête des travailleuses et des travailleurs, nous marcherons également aux côtés de tous les salariés pour défendre nos salaires et nos conditions de travail, qui sont en constante dégradation, du fait de directions de médias, imposant de plus en plus aux journalistes de travailler vite, d'être multitâches, d'aller de moins en moins sur le terrain, de produire une information avec toujours moins de moyens, de subir les effets de la concentration, d'accepter la précarité voire les rémunérations illégales.

Le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes et le SGJ-FO appellent les journalistes à venir en nombre grossir les cortèges du 1er-Mai, pour le retrait de la loi sur les retraites, pour la défense de la liberté d'informer et pour toutes nos revendications liées aux conditions de travail.

**Paris, le 27 avril 2023.**